

## Un changement dans la diachronie du français : la perte de la préfixation aspectuelle en *a*-\*

Monique Dufresne, Fernande Dupuis et Catherine-Marie Longtin

Volume 29, numéro 2, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/039440ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/039440ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dufresne, M., Dupuis, F. & Longtin, C.-M. (2001). Un changement dans la diachronie du français : la perte de la préfixation aspectuelle en *a*-. *Revue québécoise de linguistique*, 29(2), 33–54. <https://doi.org/10.7202/039440ar>

Résumé de l'article

Dans cet article, nous analysons un changement important survenu dans le système aspectuel du moyen français : la perte de productivité de certains préfixes aspectuels. Nous exposons ensuite la démarche méthodologique nécessaire à l'analyse de faits morphosyntaxiques en diachronie. Nous illustrons ce changement en analysant l'évolution du préfixe *a*-. Notre recherche allie le recours aux données de sources secondaires extraites des dictionnaires de l'ancien et du moyen français à l'analyse d'un corpus catégorisé à l'aide d'un outil d'analyse de textes par ordinateur, SATO. Nous étayerons l'hypothèse selon laquelle l'aspect a évolué vers une plus grande compositionnalité et résulte de l'interaction de différents processus en français moderne, dont l'érosion sémantique de la préposition *à*.

## UN CHANGEMENT DANS LA DIACHRONIE DU FRANÇAIS : LA PERTE DE LA PRÉFIXATION ASPECTUELLE EN A-\*

Monique Dufresne

Université Queen's et Université du Québec à Montréal

Fernande Dupuis

Catherine-Marie Longtin

Université du Québec à Montréal

### 1. Introduction

Dans cet article, nous nous intéresserons à un changement important survenu dans le système aspectuel du moyen français : la perte de productivité de certains préfixes aspectuels. On peut observer au cours du moyen français (14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles) une décroissance graduelle du recours au processus de préfixation aspectuelle. Dans la présente étude, nous illustrons ce changement en analysant l'évolution du préfixe *a-*. Nous examinerons l'hypothèse selon laquelle l'aspect a évolué vers une plus grande compositionnalité et résulte de l'interaction de différents processus en français moderne. En somme, nous voulons savoir si la perte de productivité de l'aspect morphologique est à mettre en relation avec la lente progression des temps périphrastiques et avec l'usage des adverbes aspectuels.

Nous discuterons aussi la méthodologie que nous avons développée en insistant sur les problèmes inhérents à l'analyse syntaxicosémantique des données de corpus. Notre recherche allie le recours aux données de sources secondaires extraites des dictionnaires de l'ancien et du moyen français à l'analyse d'un corpus annoté à l'aide d'un outil d'analyse de textes par ordinateur, SATO (Système d'analyse de textes par ordinateur).

---

\* Les recherches pour cet article ont été effectuées dans le cadre de la subvention Grammaire et variation du Fonds FCAR du gouvernement du Québec. Nous remercions les membres de l'équipe de recherche, les participants du Colloque DIGS 5, tenu à York en juin 1998, ainsi que les lecteurs anonymes de la RQL pour leurs commentaires et remarques.

### 1.1 La préfixation aspectuelle

La préfixation aspectuelle est un processus remarquable. D'abord, elle fait partie des divers moyens dont les langues disposent pour marquer l'aspect verbal; ainsi, c'est un processus commun à l'ensemble des langues romanes (Bourciez 1956 : 204). Ensuite, elle est éminemment productive en français pendant une grande partie du Moyen Âge.

Les préfixes prépositionnels sont déjà largement utilisés en latin (Bourciez 1956 : 68), où on rencontre les exemples (1) et (2). On notera que les préfixes *ad-* et *in-* indiquent la direction :

- (1) a. *venire* 'venir'      **ad***venire* 'arriver, venir auprès'  
 b. *iungere* 'joindre'      **adi***ungere* 'joindre à'
- (2) *claudere* 'fermer'      **in***cludere* 'enfermer dans'

En (3), on observe des exemples de ce type de préfixation en français, en italien et en catalan respectivement :

- (3) a. **ap**porter    porter  
 b. **ap**portare    portare  
 c. **ap**ortar      portar

La préfixation aspectuelle d'origine latine avec, entre autres, *a-*, *en-*, *par-*, *re-* est un processus morphologique dont la productivité s'est prolongée de l'ancien français à la toute fin du moyen français. Cette productivité ne laisse aucun doute et elle se manifeste clairement par le grand nombre d'éléments préfixés qui apparaissent dans tous les dictionnaires du français du Moyen Âge, où ce type de composé présente de nombreuses combinaisons. Ceci se vérifie tant dans le *Altfranzösisches Wörterbuch* de Tobler et Lommatsch, dans le *Lexique de l'ancien français* de Godefroy que dans les dictionnaires de français médiéval publiés chez Larousse. En ancien français, le préfixe *a-*, objet principal de notre étude, se combine à des bases nominales, adjectivales et verbales et modifie le sens original de la base en exprimant la direction, le but à atteindre, le passage d'un état à un autre.

### 1.2 Objectif de la recherche

L'objectif de notre recherche est d'expliquer la perte de productivité du préfixe *a-* et les changements survenus dans les systèmes aspectuel et temporel durant la période du français du Moyen Âge. D'emblée, une question se pose : en quoi l'étude de la préfixation en *a-* nous donne-t-elle des informations sur

l'évolution du système aspectuel de l'ancien et du moyen français? Martin 1971, s'appuyant sur les travaux de Guillaume, montre que le système aspectuel du moyen français repose sur l'opposition fondamentale perfectif/imperfectif. Cela implique qu'il existe une forte corrélation entre le sens inhérent du verbe et le temps verbal : un verbe perfectif s'exprime généralement au passé simple alors qu'un verbe imperfectif s'exprime à l'imparfait. On tentera de voir si la perte de productivité est à mettre en rapport avec un changement dans le système des temps verbaux, soit le remplacement graduel du passé simple par le passé composé.

Une chose est claire au départ : d'un point de vue théorique, l'évolution du mécanisme de préfixation aspectuelle, de la productivité de la langue ancienne vers la perte de productivité du français actuel, ne peut remettre en cause le mécanisme lui-même puisqu'il s'agit d'un processus interne de la grammaire universelle, et qu'à ce titre, il ne peut être perdu<sup>1</sup>.

L'article s'organise ainsi : la section 2 décrit la démarche méthodologique que nous avons adoptée au cours de cette étude pour illustrer le déclin de la productivité du préfixe *a-*; dans la section 3, nous montrons la complexité de l'aspect en français médiéval alors que la section 4 présente une étude détaillée de la préfixation aspectuelle en ancien français. Le cadre théorique de la morphologie configurationnelle, qui permet de représenter formellement les propriétés des préfixes aspectuels, est explicité dans la section 5. La section 6 est consacrée à l'évolution des systèmes aspectuel et temporel et comporte nos hypothèses explicatives. Enfin, nous résumons nos résultats dans la section 7.

## 2. La recherche en diachronie

En diachronie se pose la nécessité de valider les hypothèses sur des corpus écrits, l'intuition du linguiste étant exclue. Lorsque l'objet d'étude est un phénomène de nature morphosyntaxique, il faut avoir recours à de vastes corpus puisque les données pertinentes ne sont pas toujours présentes en nombre suffisant dans les textes isolés. Plus encore, si les phénomènes étudiés comportent une dimension sémantique, il faut non seulement faire appel à des données de corpus, mais aussi s'en référer aux interprétations des dictionnaires ou des spécialistes du domaine.

---

<sup>1</sup> Dans le cadre du programme minimaliste, on ne peut postuler que ce changement résulte de la perte d'un processus de préfixation puisque ce dernier est une opération de type «MERGE» qui forme de nouveaux objets de nature syntaxique. «MERGE» est une opération qui est nécessaire pour toutes les langues naturelles et appartient donc à la grammaire universelle (Chomsky 1995 : 226).

## 2.1 La méthodologie et la perte de productivité

Les données qui ont servi à cette étude sont tirées du corpus BFM (Base de français médiéval) constitué par Christiane Marchello-Nizia, de l'École Normale Supérieure de Lettres et Sciences Humaines (Lyon). Ce corpus contient des oeuvres complètes du début de la langue au 16<sup>e</sup> siècle saisies sur support informatique. Dans son ensemble, le corpus compte près de deux millions de mots. Pour les besoins de cette étude, nous avons retenu des textes du 13<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> siècles, que nous avons regroupés en trois sous-corpus : 13PROSE, 15PROSE et COMMYNES<sup>2</sup>.

Chaque sous-corpus a été annoté à l'aide de SATO (Système d'analyse de texte par ordinateur)<sup>3</sup>. Ce logiciel flexible permet de développer des ensembles d'annotations qui peuvent être déposées sur les mots du texte. Nous avons défini les propriétés suivantes pour annoter les verbes du corpus : chaque verbe est identifié par une étiquette lexicale correspondant à sa catégorie (verbe, verbe infinitif, participe présent) et par une étiquette de temps. Nous avons aussi annoté les verbes en fonction des types d'adverbes qui les modifient. SATO comprend différents outils statistiques qui permettent de regrouper les formes annotées et de dégager le comportement d'une construction donnée. Pour les besoins de notre analyse, tous les verbes ont été lemmatisés, c'est-à-dire ramenés à une forme canonique nous permettant de relier les formes préfixées aux formes nues.

Dans une première étape, toutes les occurrences des lemmes préfixés du sous-corpus de 13PROSE ont été retenues et mises en relation avec le lemme nu qui lui correspond; par cette opération, nous avons formé 67 paires du type Vpréfixé/forme nue réparties de la façon suivante : 34 paires sont attestées dans le sous-corpus 13PROSE, qui nous sert de point de départ pour suivre l'évolution du comportement du préfixe *a-*; 33 paires ont été créées à partir des Vpréfixés non reliés à une forme nue dans le corpus quand la relation entre le Vpréfixé et la forme nue est établie dans le Tobler et Lommatsch<sup>4</sup>. Le tableau 1 fait état du nombre de paires ainsi formées dans chacun des sous-corpus. Nous avons repris la même procédure pour 15PROSE et COMMYNES. On constate que, par rapport à 13PROSE, tant le nombre de paires que le nombre de Vpréfixés

2 Pour une description détaillée du corpus, se référer à la bibliographie à la fin du texte.

3 Ce système a été développé par François Daoust, du Centre d'Analyse de texte par ordinateur (ATO) de la Faculté des Sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal. On peut accéder à la version internet de SATO à l'adresse suivante : [www.ling.uqam.ca/sato](http://www.ling.uqam.ca/sato)

4 Un paire met en relation des formes lemmatisées et non pas chacune des occurrences des verbes regroupés sous le lemme.

vont décroissant. Par contre, le nombre de formes nues, en comparaison avec 13PROSE, augmente, et 16 des 67 paires de départ dans 15PROSE, et 24 paires dans COMMYNES ont entièrement disparu.

Tableau 1  
Évolution des paires de Vpréfixés/formes nues dans le corpus

	13PROSE	15PROSE	COMMYNES	FRANÇAIS MODERNE <sup>5</sup>
PAIRES	34	28	18	28
VPRÉFIXÉS	33	14	13	13
FORMES NUES	0	9	12	13
PAIRES PERDUES	—	16	24	13
TOTAL	67	67	67	67

La dernière colonne du tableau montre que depuis la fin du 15<sup>e</sup> siècle, la situation est relativement stable. Dufresne et Dupuis 1998 ainsi que Dufresne, Dupuis et Longtin 1998 ont dressé le tableau exhaustif des créations lexicales en *a-* pour chacun des siècles à partir des dictionnaires (*Larousse* d'ancien et de moyen français, *Robert* historique de la langue française) où on peut suivre une décroissance de la productivité du préfixe au cours des siècles. Des 312 nouveaux verbes préfixés au 13<sup>e</sup> siècle, on passe à deux seulement au 20<sup>e</sup> siècle.

Tableau 2  
Création des Vpréfixés dans l'évolution du français

PÉRIODES	10 <sup>e</sup> -13 <sup>e</sup> s.	14 <sup>e</sup> s.	15 <sup>e</sup> s.	16 <sup>e</sup> s.	17 <sup>e</sup> s.	18 <sup>e</sup> s.	19 <sup>e</sup> s.	20 <sup>e</sup> s.
# OCC.	312	24	18	12	1	3	2	2

On voit clairement que depuis le 17<sup>e</sup> siècle, le processus de préfixation en *a-* n'est plus productif puisque seulement huit nouveaux Vpréfixés ont été formés. Par conséquent, en (4), le *a-* n'est plus perçu comme un préfixe : la forme non préfixée apparentée par le sens n'appartenant plus au lexique du français contemporain, la relation ne peut plus être établie<sup>6</sup>.

- (4) a. accomplir  
b. achever  
c. ajouter

<sup>5</sup> Les données pour le français moderne proviennent du Petit Robert.

<sup>6</sup> Voir Rey 1993 : 1.

En somme, comme le préfixe *a-* n'est plus productif, le locuteur du français moderne ne peut analyser ce morphème que par analogie en présence de paires comme les suivantes :

- (5) a. baisser – abaisser  
 b. porter – apporter  
 c. mener – amener

Cette conclusion est confirmée par Alain Rey 1993, dans *Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française*.

Abordons maintenant la dimension sémantique de la préfixation aspectuelle en français médiéval.

### 3. La complexité de l'aspect dans l'histoire du français

Toute recherche traitant de l'aspect se voit confrontée à la complexité du phénomène. À ce problème s'ajoute, dans le cas présent, celui de travailler dans un état antérieur de la langue avec pour seule intuition celle d'un locuteur du français moderne. Il s'agit donc de compenser l'absence de compétence du locuteur natif. Martin 1971 souligne qu'il est quelquefois très malaisé de délimiter l'aspect relevant du sens inhérent du verbe (aspect lexical) des transformations aspectuelles apportées par la préfixation, les paraphrases verbales et les adverbes. Dès l'ancien français, on trouve des exemples qui combinent toutes ces possibilités.

- (6) Et lors **commencierent** damoiseles **a apporter** mes, comme s'il fussent bien porveü de la venue le roi et de ses chevaliers  
 «Et alors les demoiselles commencèrent à apporter la nourriture, comme si elles avaient prévu la venue du roi et de ses chevaliers.»

*Artu*, 34

Cet exemple montre comment l'interprétation aspectuelle de la proposition peut relever de trois domaines à la fois :

1° le domaine lexical, ou l'«Aktionsart», contenu dans le verbe *porter* lui-même, qui est un verbe d'activité (verbe imperfectif);

2° le domaine morphologique, dans lequel se situe la préfixation en *a-*, qui transforme le verbe *porter* en un verbe d'accomplissement (verbe perfectif);

3° le domaine grammatical, qui inclut le temps, dans ce cas-ci le passé simple, qui confirme l'aspect perfectif de la paraphrase verbale *commencierent a apporter*; le modal *commencier* lui-même, qui ajoute l'aspect inchoatif; et finalement, l'adverbe *lors*, qui vient renforcer l'aspect inchoatif.

En français moderne, l'expression de l'aspect relève toujours des domaines grammatical et lexical. Notre étude montre toutefois que le domaine morphologique ne constitue plus une possibilité pour marquer l'aspect.

#### 4. Description de la préfixation aspectuelle en ancien français

Nous avons démontré plus avant que l'aspect exprimé par l'ajout d'un préfixe est un processus éminemment productif en français médiéval. Dans cette section, nous décrivons le rôle du préfixe *a-*, comment il affecte la structure argumentale du verbe et comment il interagit avec les temps verbaux. Selon Martin 1971, le rôle principal des préfixes aspectuels en français est d'exprimer la perfectivité. Comme nous l'avons mentionné à la section 1.1, le préfixe *a-*, en français médiéval, lorsque combiné à une base verbale imperfective, ajoute l'idée de fin, de direction ou encore d'inchoativité. Ainsi, en ancien français, il peut<sup>7</sup>:

1° transformer des verbes d'activité comme *river* en verbes d'accomplissement<sup>8</sup> : «longer la rive» → *ariver* «mener à la rive, toucher à la rive»; C'est ce qu'illustre l'exemple (7) :

- (7) Qui en mer entre uultrement se paine d'**ariver** a port, U ilh vuet que sa nef s'aport.

«Celui qui prend la mer a de la difficulté à arriver au port, où il veut que son navire le conduise.»

Raoul de Houdenc, *Eles* 517 (Tobler : 532)

2° ajouter l'aspect inchoatif à des verbes d'activité comme *parler* → *aparler* «adresser la parole» :

- (8) II. homes de blans dras vestus Qui **unt** Anna si **aparlée**

«Deux hommes vêtus de draps blancs qui ont adressé la parole à Anna.»

Wace, *Marie*, 28 (Tobler : 427)

3° ajouter l'aspect terminatif à des verbes d'activité comme *emplir* 'emplir' → *ademplir* «emplir complètement, remplir» :

7 Afin de mieux rendre compte des caractéristiques des verbes préfixés, nous aurons recours aux termes «inchoatif» (où l'accent porte sur le début du procès) et «terminatif» (où l'accent porte sur la fin du procès). Nous retiendrons également la distinction entre «perfectif», terme indiquant que le procès a une fin, et «imperfectif», qui indique que, s'il est possible que le procès ait une fin, celle-ci n'est pas envisagée.

8 Nous reprenons ici les classes aspectuelles telles que définies par Vendler 1967, qui distingue les verbes d'état (*savoir*), les verbes d'activité (*parler*), les verbes d'accomplissement (*construire*) et ceux d'achèvement (*arriver*).



(9) **Ademplier** voeill vostre cumandement.

«Je veux accomplir votre commandement.»

Rolant, 309

## 4.1 La structure argumentale, les adverbes et le temps

Pour déterminer exactement le rôle du préfixe *a-* en français médiéval, nous avons retenu trois paires de verbes : *porter/aporter*, *penser/apenser* et *conter/aconter*, pour lesquels nous avons examiné plus en détail les types d'arguments qu'ils régissent, les expressions adverbiales avec lesquels ils apparaissent et leur interaction avec le temps.

## 4.1.1 L'accomplissement

Le préfixe *a-* ajouté à la base *porter* transforme ce verbe d'activité en un achèvement ou en un accomplissement. Pour cette paire, nous avons relevé les divers compléments régis par chacun des verbes de la paire. Il est remarquable que seul le verbe *porter* permet la présence de compléments adverbiaux de temps; en effet, aucun complément de ce type n'apparaît avec la forme préfixée. Une caractéristique importante d'un verbe d'achèvement ou d'accomplissement est la présence d'un argument qui borne l'action. À cet effet, 123 des 151 occurrences du verbe *aporter* relevées dans le corpus, soit 81 %, ont un complément datif et/ou locatif, c'est-à-dire un complément qui donne un point terminatif à l'action. Par ailleurs, nous n'avons relevé que 28 occurrences (19 %) du verbe *aporter* sans aucun complément datif ou locatif pour borner l'action. Pour ce qui est du verbe *porter*, il est à souligner que les cooccurrences du verbe et d'un complément locatif et/ou datif se chiffrent à 88 sur un total de 231 occurrences, ce qui représente 38 %, alors que ce verbe apparaît avec un complément de temps ou sans complément aucun dans 133 cas, soit 62 %. Cela nous amène à conclure que le verbe *aporter* manifeste une tendance à se construire avec des arguments qui confirment son statut de prédicat à caractère terminatif, alors que les constructions avec le verbe *porter* confirment son statut de prédicat d'activité. Les exemples en (10) et (11) illustrent ces constructions :

- (10) Et il estoit coustume a cel tens que nus chevaliers noviaus ne portast le premier an qu'il receüst l'ordre de chevalerie escu qui ne fust tout d'une color. «C'était la coutume à cette époque qu'aucun nouveau chevalier ne porte un écu qui ne soit d'une seule couleur au cours de l'année où il avait été reçu chevalier.»

Artu, 12

- (11) ... et [pro] y trova un lyoncel que ele **aporta** jusqu'a ceste roche.  
 «...elle y trouva un lionceau qu'elle apporta jusqu'à cette roche»

*Queste du Graal*, 53

#### 4.1.2 L'inchoatif

Le préfixe *a-* permet une lecture de prédicat inchoatif lorsqu'il se joint à une base comme *penser* pour former *apenser*, qui signifie «commencer à penser» :

- (12) a. **Cele nuit pensa** li rois Artus assez a ce que Agravains li avoit dit ...  
 «Cette nuit-là, le roi Arthur pensa beaucoup à ce que Agravain lui avait dit ...»

*Artu*, 3

- b. Si se metent maintenant en unes broces, car il **pensoit** bien que aucuns de l'ostel le roi le sivoit.  
 «Ils se sont cachés dans le bosquet, car il pensait bien que personne de la maison du roi ne le suivrait.»

*Artu*, 11

Le verbe *pensa* en (12a) est un événement duratif, non borné, malgré la présence du passé simple; la présence de l'argument adverbial *cele nuit*, qui exprime une période de temps, une durée, confirme cette interprétation. En (12b), l'emploi de l'imparfait indique encore ici que le verbe *penser* est non borné.

- (13) a. **Lors s'apensa** Eve qu'ele n'avoit huche.  
 «Alors Eve réalisa qu'elle n'avait pas de coffre.»

*Queste du Graal*, 116

- b. Et quant li rois entent ceste parole, si **s'apensa maintenant** que ce iert Lancelos.  
 «Quand le roi entend cette parole, il se met à penser immédiatement que c'est Lancelot.»

*Artu*, 9

Les exemples de (13) illustrent clairement l'opposition imperfectif/inchoatif donnée par le préfixe. La présence d'adverbes ponctuels tels que *lors* en (13a) et *maintenant* en (13b) révèle nettement le caractère inchoatif du verbe *apenser* dans ces exemples. Dans tous les exemples de notre sous-corpus 13PROSE, nous remarquons que, par l'ajout du préfixe, le verbe devient pronominal. Encore une fois, on constate que la présence du préfixe modifie la structure d'argument du verbe. Il est intéressant de souligner que l'infinitif *-er* peut s'associer à un

verbe inchoatif en ancien français alors qu'en français moderne, c'est généralement la terminaison *-ir* qui marque l'inchoativité du verbe, par exemple dans le verbe *fleurir*.

#### 4.1.3 Le terminatif

Un autre rôle joué par le préfixe *a-* consiste à transformer une activité ou un état en un procès terminatif, comme dans la paire *conter/aconter*. En français médiéval, le verbe *conter*, qui signifie «relater des faits réels», s'oppose à *aconter*, où la présence du préfixe met l'accent sur la fin du procès. Les exemples en (14) illustrent les structures dans lesquelles nous retrouvons *conter*. Il signifie tout simplement «dire les choses, énumérer des évènements ou des faits réels». En (15), les exemples avec *aconter* montrent bien que la présence du préfixe *a-* ajoute une lecture d'intensif à la base puisque *aconter* insiste sur le détail des évènements relatés, raconte jusqu'à l'épuisement des moindres détails.

- (14) a. si s'en avale del chastel et ne fina onques de chevauchier tant qu'il vint au tref le roi; se li **conte** les noveles qu'il a oïes el chastel.  
«Il quitte le château et chevaucha sans arrêter jusqu'à la tente du roi, il lui conte alors les nouvelles qu'il a entendues au château.»  
*Artu*, 91
- b. je m'en irai ariere a mon signour et li **conterai** ce que vous li mandes.  
«Je retournerai à mon seigneur et lui conterai ce que vous lui demandez.»  
*Artu*, 83
- c. Et quant ele fu devant son seigneur et ele li **ot conté...**  
«Et quand elle fut devant son seigneur et qu'elle lui eut conté...»  
*Artu*, 83
- (15) a. Et quant il **ot aconté** le trespassement de Galaad et la mort Perceval, si en furent tuit moult dolent a court.  
«Quand il eut raconté la mort de Galaad et de Perceval, tous furent très tristes à la cour.»  
*Artu*, 1
- b. Et si i trova on de le vesteure Nostre Dame, et le kief monseigneur saint Jehan Baptistre, et tant d'autres rikes saintuaires illuec, ne le vous porroie mie **aconter** ne dire le verité.

«Quelqu'un y trouva la robe de Notre Dame et le chapeau de saint Jean-Baptiste, et tellement d'autres riches objets que je ne pourrais pas tout raconter ni dire toute la vérité.»

*Clari, 44*

- c. Et estoit chis palais si rikes et si nobles que on ne le vous saroit mie descrire ne **aconter** le grant nobleche ne le grant riqueche de chu palais.

«Ce palais était si riche et si noble qu'on ne saurait tout vous en raconter.»

*Clari, 45*

Pour terminer cette section sur l'apport sémantique et syntaxique du préfixe *a-*, soulignons que, comme on s'y attend, le préfixe *a-*, perfectif, ne peut être associé à un procès qui présente déjà une fin inhérente. On ne s'attend donc pas à retrouver des verbes comme *\*aconstruire*, *\*amorir*, *\*anaistre*, etc. De la même façon, on ne s'attend pas à trouver des verbes à procès duratif préfixés en *a-*.

(16) \*Ils ont aconstruit le castel.

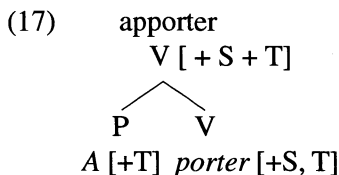
\*«Ils ont aconstruit le château.»

Avant de passer à la section suivante, résumons les faits illustrés jusqu'ici. En français médiéval, la préfixation aspectuelle est productive; le préfixe *a-* introduit un terme à un procès, transforme un imperfectif en un inchoatif ou un terminatif; l'aspect est compositionnel, et est le résultat de l'interaction de trois domaines de la grammaire. Voyons maintenant comment le modèle configurationnel proposé dans Di Sciullo 1996 rend compte de la bonne formation des verbes préfixés que nous venons de décrire en même temps qu'il explique l'agrammaticalité des séquences de (16).

## 5. Analyse configurationnelle

Cette section fournit une analyse de la préfixation aspectuelle en français à la fin du Moyen Âge. Comme point de départ, nous adoptons le modèle de la morphologie configurationnelle développé par Di Sciullo 1996, 1999 pour rendre compte des différentes possibilités que présente le système des préfixes aspectuels en général. L'approche minimaliste développée depuis Chomsky 1995 comporte un mécanisme axé sur les traits pour expliquer la variation linguistique. Selon ce modèle, un trait peut être fort ou faible, et un trait fort déclenche un mouvement en syntaxe. Cette dimension est reprise dans le modèle de Di Sciullo.

Di Sciullo propose que la préfixation verbale s'analyse en termes d'adjonction de tête. La structure (17) illustre ce processus pour *apporter*.



*Porter* est un verbe duratif porteur du trait [+S] (sous-événement, selon la terminologie de Di Sciullo) non spécifié pour le trait terminatif [T]. Le préfixe aspectuel *a-* ajoute un point de terminaison au procès. Ainsi, le verbe *apporter* acquiert le trait [+T].

Le modèle de Di Sciullo reconnaît deux types de préfixes : les préfixes internes et les préfixes externes. *A-* est un préfixe interne, alors que *re-* et *de-* sont des préfixes externes. Ce modèle prédit correctement que les exemples comme (16) ci-dessus ne peuvent exister puisqu'un préfixe interne ne peut s'adjoindre qu'à un verbe d'état ou d'activité. Il explique également l'agrammaticalité des combinaisons de (18), car deux préfixes internes ne peuvent cooccurrer.

- (18) a. \**a+em+bellir*  
       b. \**a+en+fuir*

Une autre caractéristique importante d'un préfixe interne est sa capacité de modifier la structure argumentale d'un verbe. Notre étude de la distribution des divers compléments de *porter* et *apporter* (voir section 4.1 ci-dessus) confirme le statut interne du préfixe *a-*. Quant aux préfixes externes, ils ont la capacité de se combiner sans restriction et se retrouvent toujours à l'extrémité gauche de la structure, ce que fait voir l'exemple (19). Ils s'adjoignent à des procès d'accomplissement ou d'activité (20) et n'ont pas d'influence sur la structure argumentale (21).

(19) *apporter/r+a(p)+porter*

(20) *construire/reconstruire*

- (21) a. Jean court le marathon  
       b. Jean recourt le mille

Remarquons tout de suite que si les préfixes aspectuels internes ne sont plus productifs en français moderne, les préfixes externes le sont toujours. C'est le cas, par exemple, du préfixe privatif *a-* d'origine grecque.

Le modèle de Di Sciullo rend bien compte, on l'a montré, du statut des préfixes et des contraintes qui s'exercent sur leurs différentes combinaisons en français médiéval<sup>9</sup>. Ajoutons que l'un des intérêts de la morphologie configurationnelle réside dans sa capacité à exprimer avec élégance la variation linguistique, à l'intérieur des langues romanes en particulier. Alors qu'en italien, un préfixe interne s'associe généralement à un dénominal ou un désadjectival qui dénotent un accomplissement ou un achèvement, ce n'est pas le cas en français moderne. Ainsi, en (22), le préfixe *a-* (obligatoire en italien) conduirait à une forme agrammaticale s'il s'adjoignait à la forme désadjectivale *rougir* en français.

- (22) a. rougir  
 b. \*arougir  
 c. \*rossire  
 d. arrossire

Dans le modèle de Di Sciullo 1996, cette différence entre les deux langues est attribuable à la force du trait terminatif [T] de l'aspect Directionnel. En français, le trait [T] est faible, de sorte que le préfixe n'est pas visible en FP (forme phonétique); en italien, le trait est fort, et le préfixe doit être visible en FP.

Le modèle de Di Sciullo, nous l'avons dit, est capable de rendre compte de la variation linguistique. Selon les théories actuelles dans le domaine du changement linguistique, il est admis que la variation historique doit pouvoir s'expliquer par les mêmes mécanismes que la variation synchronique. Quelles sont alors les prédictions du modèle de Di Sciullo en ce qui a trait à l'évolution de la préfixation en français? On pourrait s'attendre à ce que la perte de productivité des préfixes internes soit due, par exemple, à un changement du trait [T], mais cette approche conduit à une impasse puisque la préfixation n'est pas obligatoire en ancien français : on trouve *rover* pour *rougir* et non *\*arover* comme on s'y attendrait si le trait [T] était fort.

Par ailleurs, on ne peut pas faire découler le changement dont il est question ici de la perte du mécanisme de préfixation comme tel. Dans la théorie grammaticale, la préfixation est une opération de «MERGE», opération dont le rôle consiste à former de nouveaux objets syntaxiques. Ce type d'opération est une composante de toute théorie des langues naturelles et ne peut donc être perdu (Chomsky 1995 : 226). Comment alors expliquer la perte de productivité des préfixes aspectuels?

<sup>9</sup> Il faut toutefois mentionner que certains faits posent problème pour l'analyse de Di Sciullo. L'ajout d'un préfixe aspectuel ne change pas toujours la classe aspectuelle du verbe ; ainsi, le dictionnaire Larousse de l'ancien français donne la même traduction pour les verbes de la paire *cloer/encloer* 'clouer'.

## 6. Évolution des systèmes aspectuel et temporel du français

Nous avons illustré l'évolution des paires de verbes dont l'un des membres est préfixé en *a-* à la section 2.2. Examinons maintenant le rapport entre l'aspect grammatical exprimé par le temps du verbe et l'aspect dans une perspective évolutive. Martin 1971, dans une analyse détaillée de l'aspect en moyen français, montre qu'il existe une tendance générale à lier étroitement l'imparfait aux verbes imperfectifs et le passé simple aux verbes perfectifs en moyen français, plus particulièrement à partir du 15<sup>e</sup> siècle. Le tableau qui suit présente les résultats de son étude.

Tableau 3  
Corrélation entre l'aspect lexical et le temps en moyen français  
(tiré de Martin 1971 : 183)

	Anjou	Joinville	Froissart I	Froissart II	Valois	Mélusine	Béruis	Commynes	Jehan	TOTAL
PS										
perf.	531	940	523	890	593	689	364	520	808	5858
imperf.	449	289	227	195	169	290	166	205	260	2250
IMP										
perf.	57	160	75	87	26	65	53	97	86	706
imperf.	241	442	395	459	138	276	323	632	439	3345
IMP										
Imperf.	693/900		1591/1897		1071/1254					
PS										
Perfectif	738/2209		1047/4106		465/1793					

Par contre, pour la période de l'ancien français, Martin propose que l'aspect exprimé par le temps du verbe peut être compensé par la modalité inhérente au verbe («Aktionsart»)<sup>10</sup>. En d'autres termes, le caractère imperfectif intrinsèque du verbe n'est pas modifié par un temps perfectif. On peut en fait distinguer deux stades dans l'évolution de l'aspect et du temps : en ancien français, l'aspect lexical est en quelque sorte plus fort que le temps, alors qu'en moyen français, il y a une interdépendance entre aspect lexical et temps.

<sup>10</sup> Pour une autre analyse de ce phénomène, voir Schøsler 1994.

## 6.1 Ancien français : l'aspect l'emporte sur le temps

Considérons les exemples de (23) à (29), qui proviennent de Martin 1971 : 177-178, où les verbes *être* (23 et 24), *avoir* (25 et 26), *parler* (27) et *aimer* (28 et 29), verbes imperfectifs, ne sont pas affectés par l'usage du passé simple, qui exprime généralement l'aspect perfectif; ces verbes conservent une interprétation imperfective.

- (23) et bien li porterent tesmoing cil qui la **furent**  
 «et ceux qui étaient là lui portèrent témoignage»  
 Villehardoin, 332
- (24) Et lors regarderent entr'eus quant chevalie il sont; si troverent qu'il **furent** trente et dui par conte.  
 «Ils regardèrent entre eux et comptèrent combien il restait de chevaliers et ils se rendirent compte qu'ils étaient trente-deux.»  
 Artu, 94
- (25) Einz vint touz armez d'une armes blanches et **ot** en son escu une bende de...  
 «Il arriva avec des armes blanches et il y avait sur son bouclier une bande de...»  
 Artu, 82
- (26) Et quant Lancelos vit qu'il n'i **ot** omes nul de la meson le roi...  
 «Et quand Lancelot vit qu'il n'y avait personne de la maison du roi...»  
 Artu, 95
- (27) Ogier, qui **parlat** le plus beau latin rethoricquez...  
 «Ogier, qui parlait la plus belle rhétorique latine...»  
 Jean d'Outremeuse, 151
- (28) Li sainz roys **ama** tant veritei.  
 «Le saint roi aimait tant la vérité.»  
 Joinville, 21
- (29) Il parut bien que nous **ama**.  
 «Il paraissait bien qu'il nous aimait.»  
 Passion, 1801

En français moderne, pour traduire chacun de ces exemples, il nous faut absolument recourir à l'imparfait. Ce phénomène typique de l'ancien français,



selon Martin, s'explique par la force de l'aspect inhérent du verbe en ancien français, qui amoindrit ou annule en quelque sorte les effets du temps verbal. Voyons maintenant comment on peut expliquer cette opposition dans le système.

## 6.2 Moyen français : interdépendance entre l'aspect et le temps

On pourrait envisager l'hypothèse suivante : ce qui distingue l'ancien du moyen français est la «force» de l'aspect grammatical dans ce dernier état de langue. Ainsi, l'aspect lexical ne peut plus annuler ou écraser les traits de temps comme en ancien français; on observe par conséquent une étroite corrélation entre les deux processus en moyen français. On pourrait résumer les caractéristiques du moyen français ainsi : 1° l'aspect lexical est fort; 2° l'aspect grammatical est fort; 3° il y a une étroite corrélation entre l'aspect lexical et le temps; en conséquence, le passé simple est lié à une notion d'achèvement ou d'accomplissement, donc à un procès perfectif.

Le tableau 4 résume les types d'aspect que l'on retrouve dans les trois stades du français. Une langue qui utilise les trois possibilités de marquage aspectuel, selon notre analyse, est une langue où l'aspect est maximal alors qu'une langue qui ne se sert que d'un ou de deux de ces mécanismes qui lui sont disponibles est à aspect minimal.

Tableau 4  
L'aspect maximal et minimal

	ASPECT	TEMPS	PRÉFIXE	AKTIONSBART
ancien français	MINIMAL	—	+	+
moyen français	MAXIMAL	+	+	+
français moderne	MINIMAL	+	—	+

Le français est donc passé de l'aspect minimal en ancien français, où le temps participait faiblement à la composition de l'aspect, à l'aspect maximal en moyen français, où les trois mécanismes interagissent. Finalement, le français moderne revient à l'aspect minimal, mais sous une forme différente étant donné la perte du deuxième mécanisme, l'affixation aspectuelle.

## 6.3 L'évolution du système temporel : le développement du passé composé

Dans cette section, nous verrons comment se comporte la paire *porter/apporter* par rapport au passé composé, qui constitue une nouveauté dans le système temporel du français médiéval. On sait depuis l'étude de Martin

que le système temporel pour exprimer le passé a changé. Martin montre qu'en ancien français, dans les œuvres qu'il a analysées, 90 % des verbes sont utilisés à quatre temps principaux, soit le passé simple, le présent historique, l'imparfait et le passé composé. En cours d'évolution, on assiste à une régression du passé simple, l'imparfait montre une stabilité relative alors que le passé composé ne cesse de progresser. Ces observations sont résumées dans le Tableau 5.

Tableau 5  
Évolution des principaux temps du passé en français<sup>11</sup>

	ANCIEN FRANÇAIS	MOYEN FRANÇAIS	FRANÇAIS MODERNE
passé simple	45 %	47 %	17 %
imparfait	18 %	24 %	21 %
passé composé	5 %	8 %	47 %

La question qui se pose maintenant est de savoir si le passé composé se comporte comme le passé simple en regard des verbes préfixés. Les figures 1 à 6 montrent bien cette interdépendance entre temps et aspect. S'ils ne sont pas aussi significatifs que le premier par rapport à la distribution du temps pour *porter/aporter* dans 13PROSE, ils montrent une nette différence dans l'usage des temps selon que le verbe est préfixé ou non : les verbes préfixés sont beaucoup moins utilisés à l'imparfait que le sont les verbes non préfixés.

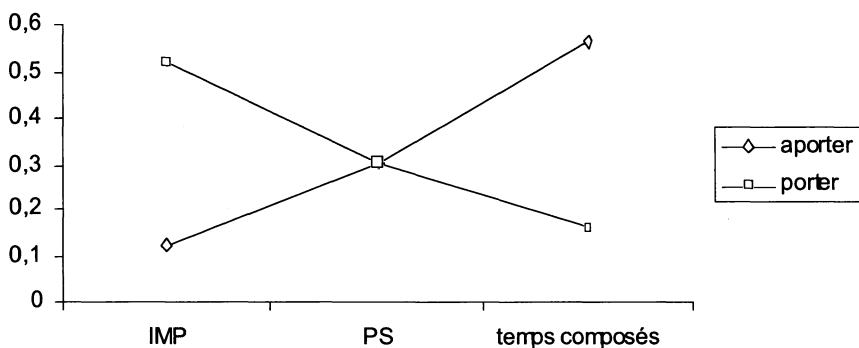


Fig. 1 : Distribution du temps pour *porter/aporter* dans 13PROSE

<sup>11</sup> Tableau adapté de Martin 1971 : 349.

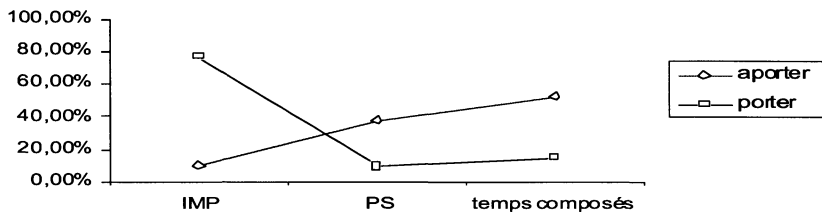
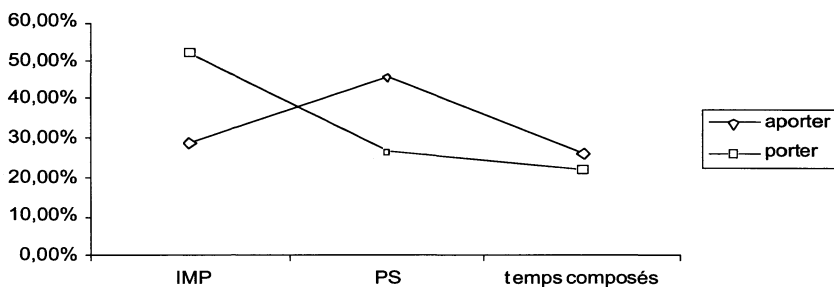
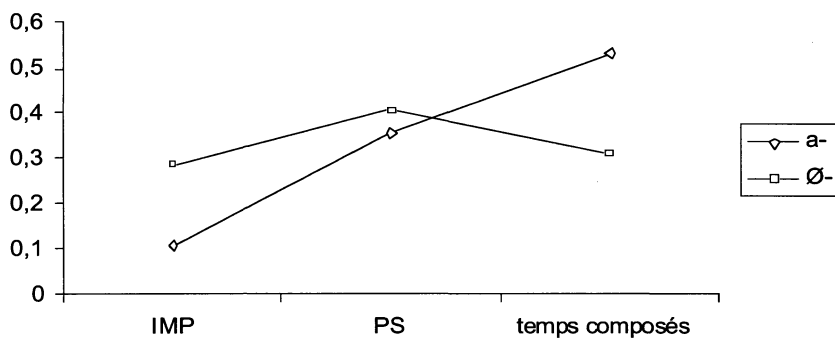
Fig. 2 : Distribution du temps pour *porter/aporter* dans 15PROSEFig. 3 : Distribution du temps pour *porter/aporter* dans Commynes

Fig. 4 : Distribution du temps pour l'ensemble des paires Vpréfixé/forme nue dans 13PROSE

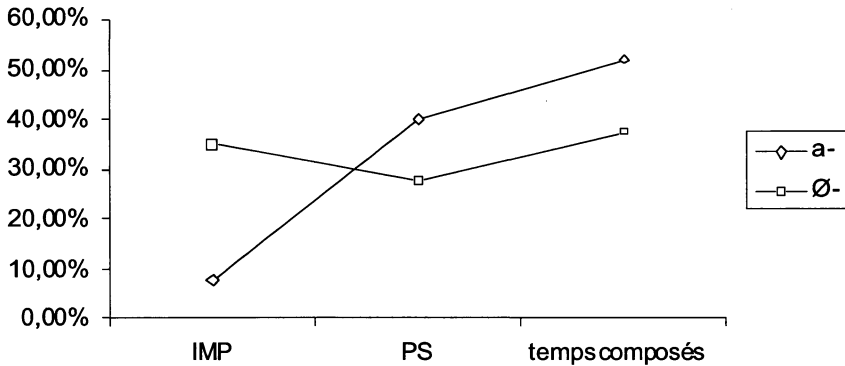


Fig. 5 : Distribution du temps pour l'ensemble des paires Vpréfixé/forme nue dans 15PROSE

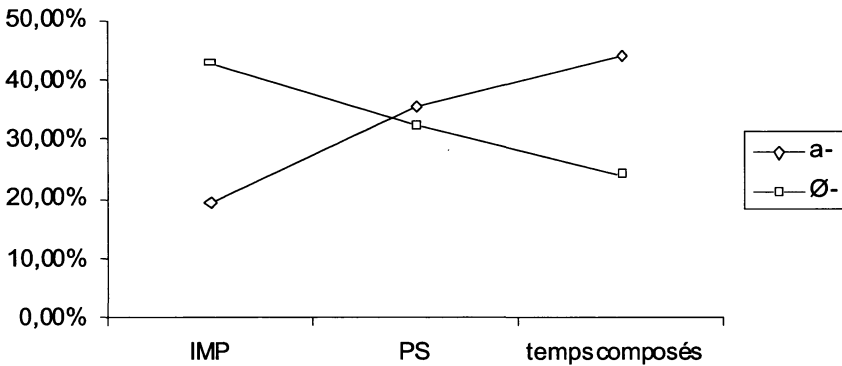


Fig. 6 : Distribution du temps pour l'ensemble des paires Vpréfixé/forme nue dans Commynes

Il est clair que l'introduction du passé composé dans le système temporel vient rompre l'opposition lexicale fondamentale perfectif/imperfectif qui dominait dans l'ancienne langue en introduisant l'opposition accompli/inaccompli. Au fur et à mesure que le passé composé se substitue au passé simple, l'aspect se grammaticalise et n'est plus exprimé que par le temps verbal. Si l'aspect est grammaticalisé, on assiste à un effet de blocage; par conséquent, l'opposition exprimée par les préfixes aspectuels devient inopérante, ce qui explique la perte de productivité de ce système. Dans la section qui suit, nous examinons également le rôle de l'érosion sémantique du préfixe aspectuel dans ce changement.

#### 6.4 Le sémantisme du préfixe *a-* et la perte de productivité

L'explication additionnelle que nous proposons pour la perte de productivité du processus de préfixation aspectuelle est de nature sémantique et est restreinte à des éléments lexicaux spécifiques. Disons d'abord que notre étude révèle que, dans l'histoire du français, les interprétations intensives et inchoatives du préfixe *a-* ont été les premières à être perdues. Il en est résulté une érosion sémantique, et le sens du préfixe s'est limité à n'exprimer que la direction. Si on adopte l'idée que cette préposition a peu de contenu sémantique, comme de nombreux grammairiens l'ont soutenu (voir entre autres Riegel et coll. 1994), on peut rendre compte du fait que cet élément n'est plus impliqué dans le processus de composition.

Dufresne, Dupuis et Tremblay 2000 montrent que la perte de productivité est attribuable à un affaiblissement sémantique à partir de deux observations. D'abord, les préfixes *a-*, *en-* et *in-* pouvaient servir à dériver des formes verbales complexes de sens rapproché, voire synonymes. En fait, les dictionnaires fournissent souvent des entrées lexicales synonymes pour les formes suivantes :

- (30) a. *a-cliner*  
 b. *en-cliner*  
 c. *in-cliner*

La seconde observation est basée sur le fait que l'ancien français possédait des doublets tels que *cloer/encloer*, pour lesquels, selon le dictionnaire Larousse de l'ancien français, le sens fourni est exactement le même, soit *clouer*. Ce qui va dans le sens de la théorie de la grammaticalisation.

### 7. Conclusion

Nous avons fourni des arguments en faveur d'une motivation à la fois syntaxique et sémantique pour expliquer la perte de productivité des préfixes aspectuels en moyen français. Nous avons montré qu'il ne peut pas s'agir d'un changement systémique puisqu'aucun mécanisme n'a été perdu et que le système des traits n'a pas été affecté. Nous avons rattaché la perte des préfixes aspectuels à l'effet de l'érosion sémantique, par ailleurs bien documentée, des prépositions.

Si on considère à présent la corrélation entre la préfixation et le temps, la corrélation entre le temps aspectuel et la préfixation aspectuelle en moyen français est prévisible si les marqueurs morphologiques et syntaxiques sont tous les deux des marqueurs aspectuels. Si cela va dans le sens de la compositionnalité

de l'aspect, il est vrai, cela n'indique pas toutefois que les deux systèmes sont interdépendants. À ce stade de l'étude, nos conclusions ne diffèrent pas de celles de Martin 1971 en ce sens qu'un verbe perfectif (un verbe préfixé) tend à être associé à un temps du parfait.

Une étude ultérieure serait nécessaire pour vérifier s'il y a corrélation entre tous ces changements, c'est-à-dire la perte de productivité du préfixe *a-* (et d'autres préfixes aspectuels) et le changement dans le système temporel (perte du passé simple à l'oral au profit du passé composé). Une dernière remarque suscitée par cette étude concerne le rôle de l'analogie et son pouvoir explicatif dans la grammaire. Seule l'analogie a permis de conserver en grammaire un processus d'opposition qui n'est plus productif depuis longtemps en langue.

## Corpus

13PROSE : prose du 13<sup>e</sup> siècle (345,664 mots)

*La mort le roi Artu*, éd. Jean Frappier, 1956, Genève, Droz.

*La quête du saint Graal*, éd. A. Pauphilet, 1923, Paris, Champion.

Robert de Clari, *La conquête de Constantinople*, éd. Philippe Lauer, 1924, Paris, Champion.

*Tristan*, tome 1, éd. P. Ménard, 1987, Genève, Droz.

15PROSE : prose du 15<sup>e</sup> siècle (plus Rabelais, 16<sup>e</sup> siècle) (273,905 mots)

*Le Roman de Jehan de Paris*, éd. Edith Wickersheimer, 1923, Paris, Champion.

*Chronique d'Enguerrand de Monstrelet*, éd. L. Douet d'Arcq, 1857-62, Paris, Société de l'Histoire de France.

*Les Quinze joyes de Mariage*, éd. Jean Richner, 1963, Genève, Droz.

Rabelais F. *Le Tiers Livre*, éd. P. Jourda, Paris, Garnier.

Antoine de la Sale, *Jehan de Saintre*, éd. Jean Misrahi et Charles A. Kudson, 1965, Genève, Droz.

COMMYNES (230,441 mots)

Commynes P. *Mémoires*, éd. J. Calmette, 1964-65, Paris, Belles-Lettres (Classiques de l'Histoire de France au Moyen-Âge).

## Références

BOURCIEZ, É. 1956 *Éléments de linguistique romane*, Paris, Klincksieck.

CHOMSKY, N. 1995 *The Minimalist Program*, Cambridge (Mass.), MIT Press.

DI SCIULLO, A.-M. 1996 *Configurational Morphology*, New-Jersey, Cascadilla Press.

DI SCIULLO, A.-M. 1999 «Verbal Structures and Variation» dans Esthela Trevino et José Lema, *Semantic Issues in Romance Syntax*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins.

- DUFRESNE, M. et F. DUPUIS 1998 «The role of verbal prefixes and the status of grammatical change», communication présentée au colloque DIGSS5, York, Angleterre.
- DUFRESNE, M., F. DUPUIS et C.-M. LONGTIN 1998 «A- comme aspect dans l'histoire du français», communication présentée au congrès de l'Association canadienne de linguistique, Ottawa.
- DUFRESNE, M., F. DUPUIS et M. TREMBLAY 2000 «The role of features in historical change» dans Steven N. Dworkin, Dieter Wanner et coll., *New Approaches to Old Problems: Issues in Romance Historical Linguistics. Selected Papers from the LSRL XXIX Parasession, Ann Arbor, April 1999*, Amsterdam, John Benjamins, p. 129-139.
- GODEFROY, F.-E. 1968 *Lexique de l'ancien français*, Champion, Paris.
- HALE, K. et S. J. KEYSER 1993 «On Argument Structure and the Lexical Expression of Syntactic Relations», dans Hale, Keyser et coll. *The View from Building 20: Essays in Linguistics in honor of Sylvain Bromberger*, Cambridge (Mass.), MIT Press, p. 59-103.
- KAYNE, R.S. 1994 *The Antisymmetry of Syntax*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- KROCH, A. 1994 «Morphological Variation», dans K. Beals et coll., *Papers from the 30th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society, Parasession on Variation and Linguistic Theory*, vol. 2, p. 180-201, Université de Chicago.
- LAROUSSE 1992 *Dictionnaire de l'ancien français*, Paris.
- LAROUSSE 1992 *Dictionnaire du moyen français*, Paris
- MARTIN, R. 1971 *Temps et aspect. Essai sur l'interprétation des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck.
- MOIGNET, G. 1979 *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.
- REY, A. 1993 *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Robert.
- RIEGEL, M. et coll. 1994 *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- ROBERT, P. 1991 *Le Petit Robert I, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris.
- SCHØSLER, L. 1994 «Did Aktionsart ever 'compensate' verbal aspect in Old and Modern French?», dans *Tense, Aspect and Aktionsart: Empirical Approaches to Language Typology*, vol 12, p. 165-184.
- TOBLER, A. et E. LOMMATSCH 1955 *Altfranzösisches Wörterbuch*, Wiesbaden, F. Steiner.
- VENDLER, Z. 1967 «Verbs and Times», *Philosophical Review* 56 : 143-160.
- WILMET, M. 1970 *Le système de l'indicatif en moyen français*, Genève, Droz.